

PROGRAMME DE FORMATION

Economie Européenne

Construction de l'Europe
Les institutions de l'UE et leur fonctionnement
Enjeux de l'Europe

Droit Communautaire

Les sources du droit communautaire
La charte des droits fondamentaux
Les recours juridictionnels du citoyen européen
Application du droit communautaire dans l'ordre juridique

Langue Vivante (Anglais – Espagnol des Affaires)

Compréhension écrite et orale
Expression écrite et orale
Culture générale (Europe, économie, etc....)
Monde du travail (commerce, communication, etc....)

Administration du personnel

La gestion individuelle et collective du personnel
La classification et les grilles de salaire
Le bilan social et les tableaux de bord
La communication interne et RH

Législation sociale

L'environnement législatif et réglementaire de l'entreprise
Les organes de contrôles et leurs missions
Les représentants du personnel et la délégation syndicale
Le contrat de travail et les conventions collectives

Gestion de la formation

Les différents dispositifs : présentation et particularités
La détection et l'analyse des besoins
La construction et le budget du plan de formation
La mise en œuvre du plan de formation et sa gestion administrative

Recrutement et gestion de la paye

La politique du recrutement
La définition de poste, la publication et le traitement des candidatures
Les déclarations obligatoires
Le bulletin de paie
Les cotisations sociales et exonérations
Les logiciels de gestion de la paye
La gestion prévisionnelle des RH (GPEC)

Unités d'enseignement	Forme	Durée	Coef.
Culture et citoyenneté européenne :			
- L'Europe, une histoire et une géographie	QCM	20 min	1
- Les institutions et le droit communautaire	QCM	20 min	1
- Les grands enjeux de l'Europe	QCM	3 heures	2
Langue vivante étrangère 1 :			
- Anglais	Écrit + Oral	1 h 45	2 + 2
Techniques professionnelles :			
- Epreuve professionnelle	Écrit	6 heures	6
- Soutenance de mémoire	Oral	30 min	6
Épreuves facultatives :			
- Langue Vivante 2	Écrit + Oral	1 h 45	(1)
- Langue Vivante 3	Écrit + Oral	1 h 45	(1)

(1) Les points au-dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.